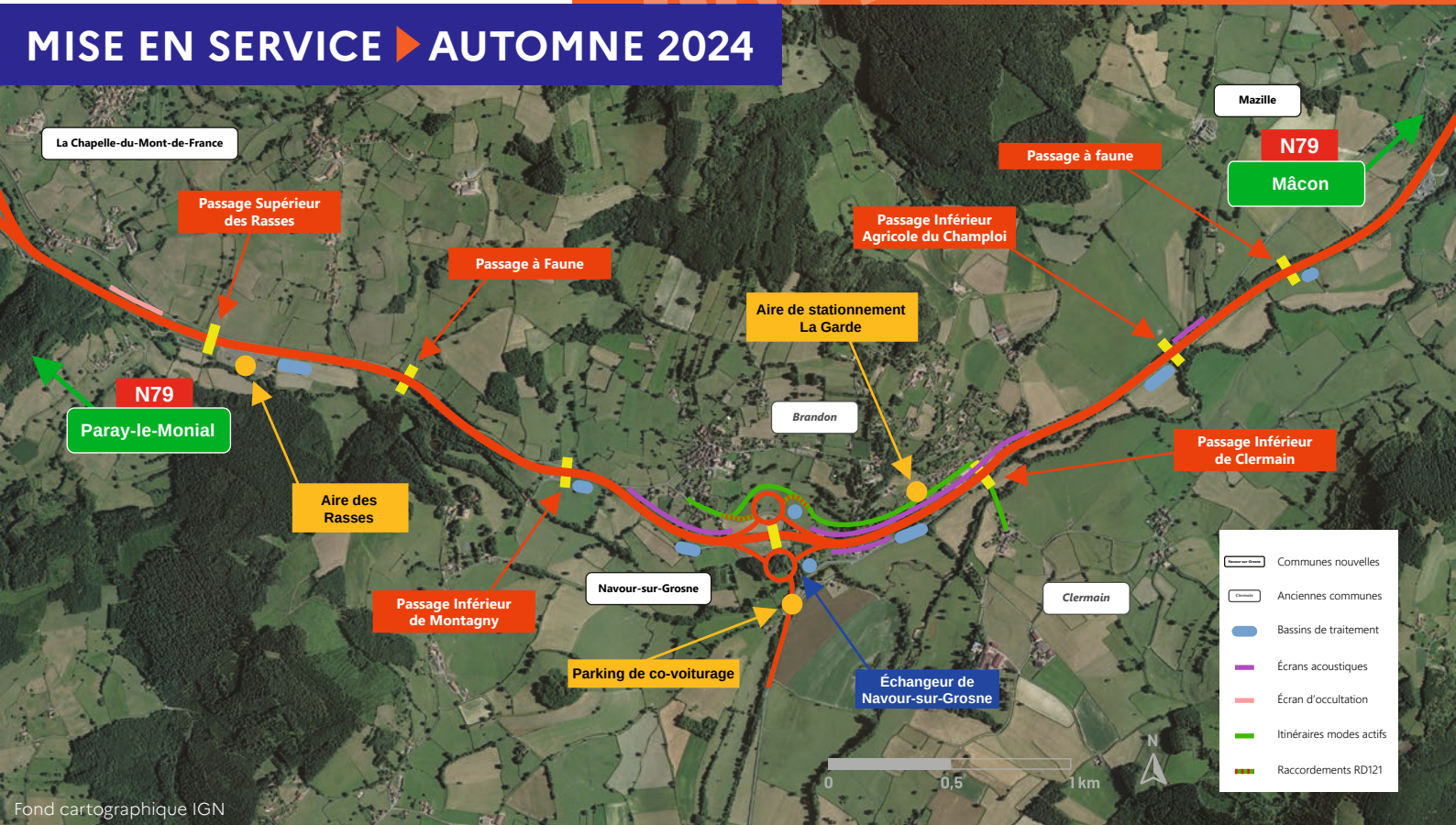


MISE EN SERVICE ► AUTOMNE 2024



MISE EN SERVICE DE LA SECTION BRANDON CLERMAIN

► Afin de compléter la sécurisation de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), la DREAL Bourgogne Franche-Comté a lancé fin 2021 des travaux d'envergure pour aménager à 2x2 voies la RN79 sur 5,8 km sur les communes de La Chapelle-du-Mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Mazille. Après la mise en service en juin 2023 des 2 premiers kilomètres, la dernière partie des aménagements a été ouverte à la circulation à 110 km/h le 13 novembre 2024. S'en suivront en 2025 les travaux d'aménagement paysager qui finaliseront l'intégration de l'infrastructure dans son environnement.

Ces travaux sont l'objet d'une étroite collaboration entre services de l'État et collectivités territoriales.

CHIFFRES CLÉS

36 MOIS DE TRAVAUX	63 MILLIONS €	5,8 KM MIS À 2X2 VOIES
22 OUVRAGES HYDRAULIQUES	4 ÉCRANS ACOUSTIQUES	8 BASSINS DE TRAITEMENT



Visualiser la réalisation de l'échangeur en timelapse

VIDÉO SUR : www.rcea-saoneetloire.fr



Réalisation de 2kms d'écrans acoustiques pour la préservation du cadre de vie



Création d'un parking de covoiturage pour favoriser la mobilité



Réalisation d'un échangeur et de bassins de traitement des eaux pluviales

2025 : TRAVAUX DE FINITION ET PAYSAGERS À VENIR

Dans le cadre des travaux de finition à venir, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté va continuer le déploiement de ses mesures de protections de l'environnement.



2021 > 2024 : RÉTROSPECTIVE SUR LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS

Pour la sécurisation de la route, le confort des usagers et une meilleure desserte du territoire, cette opération d'élargissement comprend :

- ➔ Le doublement des voies RCEA sur 5,8 km
- ➔ La création d'un nouvel échangeur au niveau de Navour-sur-Grosne (sortie numéro 7)
- ➔ La création d'un réseau d'assainissement permettant le traitement et le rejet en débit limité des eaux de voirie
- ➔ La création d'ouvrages de franchissement des cours d'eau
- ➔ Le rétablissement d'un passage supérieur à proximité de l'aire des Rasses
- ➔ L'aménagement de 5 passages inférieurs pour la desserte agricole et le passage de la faune
- ➔ La reconfiguration de l'aire des Rasses avec plus de confort et de capacité d'accueil
- ➔ L'aménagement d'un parking de covoiturage et d'un parking poids lourds
- ➔ La création de 2 kms d'écrans acoustiques et d'écrans occultants pour protéger les riverains les plus proches de la RCEA
- ➔ Le réaménagement de plus de 3,2 kms de routes départementales impactées par le projet



Réaménagement de la RD121



Aménagement d'un parking poids lourds



Réalisation d'un passage inférieur pour le passage de la faune et du matériel agricole

- ➔ **NOVEMBRE 2024**
 - Inspection de sécurité
 - Travaux de finitions et mise en service
- ➔ **FÉVRIER > AVRIL 2025**
 - Aménagements paysagers
- ➔ **2^{ÈME} SEMESTRE 2025**
 - Aménagements acoustiques individuels

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MESURES NOTAMMENT EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES

- ▶ Sur les chantiers du programme RCEA, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté met en place de nombreuses mesures pour protéger et préserver l'environnement, la faune et la flore (création et restauration de 6,5 ha de zone humide, de 6,35 ha d'îlot de sénescence, plantation de haies, restauration de milieux prairiaux, création de mares, création de passages faunes).

DES MESURES DE RESTAURATION DU MILIEU NATUREL

2 zones de prairie d'une superficie globale de 4 hectares ont été aménagées sur l'opération de Brandon Clermain : la prairie du bief du moulin et la prairie du Blondeau. Pour favoriser la biodiversité, 1600 arbres et arbustes ont été plantés ainsi que des plantes héliophytes dans les mares.

LES PRISE EN COMPTE DU RYTHME BIOLOGIQUE DES CHIROPTÈRES PENDANT LES TRAVAUX

Afin de limiter l'impact des travaux sur les chiroptères présents, tous les travaux sont réalisés en dehors des périodes sensibles comme celle de parturition, d'allaitement et d'hibernation pour respecter le cycle biologique des espèces.

LES AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Un gîte propice à l'accueil de vingt pipistrelles communes et favorable à leur reproduction a été créé. Ce gîte sera accompagné de plantation de haies bocagères qui permettront de restaurer les continuités écologiques et d'accueillir de la faune.



Pipistrelle commune



Des barrières pour guider les chauves-souris dans le passage faune

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chiroptères utilisent une technique spéciale pour se déplacer : l'écholocation ! Elle leur permet de **se déplacer et de localiser des objets dans leur environnement, et ce, même dans des conditions de faible luminosité**. L'écholocation est un système fascinant, qui est basé sur l'émission d'ondes sonores, très souvent sous la forme d'ultrasons. Ces ondes sonores vont ensuite rebondir sur les objets, ce qui va créer des échos. Ces échos sont analysés afin de déterminer la position, la distance d'un obstacle, la taille d'une proie et même la texture d'un objet !



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'État et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.